

**COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS
SÉANCE DU 12 AVRIL 2023**

Séance n°4 du 12 avril 2023

Délibération n°DEL2023041202

Objet : stagiaire : développement
du réseau des jardins.

40 délégués
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 21
Nombre d'excusés : 16 excusés
dont 1 pouvoir
Nombre d'absents : 3

Le 12 avril 2023 à 18 heures, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle Louis Léaud de Mansle le 5 avril 2023, sous la présidence de Monsieur DANÈDE Laurent.

Secrétaire de séance : M. CROIZARD Christian.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Étaient présents : M. AGUESSEAU Norbert - Mme BAUDRILLART Agnès - M. BOIREAUD Philippe - M. CROIZARD Christian - M. DANÈDE Laurent - Mme FOURÉ Brigitte (pouvoir de M. COMBAUD Renaud) - GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie - M. HENTRY Jimmy - Mme MANDIN Frédérique - M. PANTIER Jean-Marie - Mme ROCHE Nadine - Mme TEILLET Anne - M. ZULIAN Jean-Louis.

Étaient excusés : M. COMBAUD Renaud (pouvoir à Mme FOURÉ Brigitte) - M. GUYON Jean-Guy - Mme LAMAZIÈRE Véronique - Mme MARCELIN Céline - M. RAINETEAU Jean - M. TESSIER Jean-Luc - M. VIDAL Laurent.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

Étaient présents : Mme AURICOSTE-TONKA Isabelle - M. BASTIER Thierry - M. GEOFFROY Fabrice - M. JOBIT Jean-François - Mme MOREAU Carole - M. POUX Pierre - Mme ROLLIN Lydie - M. THOMAS Jean-Claude.

Étaient excusés : Mme ASHBOLT Louisa - M. BARRET Pascal - M. BŒUF Pascal - FORT Jean-Paul - GUILLONNEAU Séverine - M. MATHIEU Xavier - M. MICHAUD Arnaud - M. SEGUINAR Claudy - VIEYRES-TEILLET Huguette.

Étaient absents : Mme BELLANGER Catherine - M. DUPUIS José - M. THOMAS Hubert.

STAGIAIRE : DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DES JARDINS

Le Président rappelle l'existence du réseau des jardins depuis près de 20 ans. Il informe que l'ensemble des anciens membres souhaitent renouveler leur participation au réseau en adoptant la nouvelle charte dont la signature est prévue le 15 mai 2023 et qu'un nouveau jardin devrait intégrer le réseau (parc à Nanteuil-en-Vallée).

En parallèle, un atelier autour des jardins est prévu pour l'évènement du Joli Mois de l'Europe afin de faire émerger un projet de coopération autour de cette même thématique.

Il propose alors que la préparation de cet atelier soit confiée au stagiaire. Il est également prévu par la suite d'accompagner les jardins en réalisant des inventaires « faune et flore ». Des pistes d'améliorations pour accueillir la biodiversité devra être proposée par le stagiaire.

La durée du stage est de 10 semaines et le montant de la gratification du stagiaire est fixé à 28,35€ par jour.

AR Prefecture

016-200050094-20230412-DEL2023041202-DE
Reçu le 14/04/2023

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance de toutes ces informations, les élu(e)s du Comité Syndical à 22 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION :

- **ACCEPTE** que le stagiaire prépare l'atelier autour des jardins prévu pour l'évènement du Joli Mois de l'Europe et qu'il propose des pistes d'améliorations pour accueillir la biodiversité dans le cadre de l'inventaire « faune et flore »,
- **AUTORISE** le Président à inscrire les crédits nécessaires au budget 2023 pour la rémunération du stagiaire,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents qui concerne cette opération.

Certifié exécutoire la présente délibération
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification